

## Comité Départemental de Tennis de Table

Compte-rendu de la réunion du lundi 22 juin 2020 tenue à 20h 30

Salle d 'animation des Epis à Lioujas

Présents : Bernard Barascud, président du CD, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Didier Mas, Alain Plassant.

Absents excusés : Benjamin Cavarroc et Hervé Danton. Absente : Sylvie Faurie.

Invités : Aurélia Libourel (ex - Service Civique), Alexandra Teyssié, (Animatrice Technique Départemental), Jérôme Costecalde (Sébazac), Dominique Cros (Baraqueville), Christophe Minidoque (Baraqueville).

**1 : Hommage à Aurélia Libourel** Bernard Barascud adresse de chaleureux remerciements à Aurélia Libourel qui, au titre de Service Civique, s'était pleinement impliquée pour préparer les championnats de France Minimes et Juniors à Espalion et s'est adaptée pour partager le travail avec Alexandra. Il partage avec elle le regret de l'annulation forcée de cet événement. Bernard Barascud propose l'attribution à Aurélia d'une prime de 150 € en reconnaissance de son travail et de l'utilisation de ses équipements personnels, ordinateur en particulier. Acceptation du Comité directeur à l'unanimité ponctuée d'applaudissements chaleureux.

Aurélia remercie le Comité pour l'accueil qui lui a été réservé, se déclare heureuse d'avoir intégré un milieu sportif qu'elle ne connaissait pas et d'avoir vaincu sa timidité à l'occasion de cette mission. Elle annonce son succès à la licence STAPS ainsi que de ses trois collègues Clément, Quentin et Thomas qui l'avaient assistée dans sa mission.

**2 : Remerciements pour Hervé Danton** Hervé Danton, membre du Comité, en charge de la gestion du Challenge du Conseil Départemental a annoncé qu'il devait renoncer à toute implication auprès du Comité en raison de ses contraintes professionnelles. Bernard Barascud prend acte de sa décision et le remercie pour les services rendus.

**3 : Hommage à Monsieur Mourgues** Monsieur Mourgues, beau-frère de notre collègue et ami Gérard Gazagnes est décédé des suites du Covid 19. Il avait rendu de grands services au CD en mettant gracieusement à disposition des camions pour diverses organisations. Bernard Barascud salue sa mémoire et renouvelle la compassion du Comité à Gérard et à sa famille.

**4 : Actualités Tennis de Table** Bernard Barascud rappelle les directives données par la FFTT depuis le début de la pandémie et l'arrêt des compétitions dès le 15 mars. Avec la Ligue Occitanie il est intervenu pour demander des allègements de protocoles pour rendre possible la reprise des entraînements et pour solliciter le remboursement de la moitié du montant de la part des cotisations 2019 perçues. A défaut la FFTT s'est engagée à rembourser 75 € adhésions clubs sur la prochaine saison 2020/2021 et à geler les tarifs de cette prochaine saison, aboutissant à une prise en charge pour un total de 480 000 €. Une commission a été mise en place pour aider à la gestion des instances régionales et départementales qui auraient des difficultés à la suite des effets de la pandémie. La Ligue

Occitanie apportera sa participation à l'aide aux clubs d'un montant évalué 7000 €. Bernard Barascud propose une participation complémentaire du Comité Départemental par un remboursement total de la part qui lui échoit sur les licences Promo et partiel pour les Tradi. En plus le Comité remboursera à tous les clubs la part de cotisation de 40€ pour la saison 2020 – 2021. (Voir document en pièce jointe). Ces aides sont évaluées à un total de 1447 € sur la base des effectifs par catégories de la saison en cours mais qui seront basés sur les licences validées pour la saison 2020/2021. Proposition validée à l'unanimité. Dans ce contexte difficile, Bernard Barascud se dit déterminé pour reconstruire ensemble le Tennis de Table en Aveyron et pour pérenniser, à cette même fin, l'emploi d'Agent Technique Départemental.

Bernard Barascud a été contraint à de lourdes charges administratives pour obtenir les aides pour le chômage partiel imposé à Alexandra durant la période COVID 19.

**5 : Règlement intérieur** Le règlement intérieur du Comité Départemental doit être en phase avec le règlement Fédéral et de la Ligue et les évolutions sociétales. Certains points ont donc dû être actualisés. Le point majeur concerne la prévention de la violence dans le sport et les obligations induites pour les responsables de clubs qui sont invités (sans y être légalement contraints) à rechercher pour toute prise de licence (et inscription via SPID), le lieu et nom de naissance de toute personne dans la finalité de permettre un suivi des antécédents juridiques par le Ministère des Sports. Les encadrants bénévoles sont susceptibles d'être contrôlés sur demande de parents de jeunes licenciés. En cas d'incompatibilité à la fonction, le président de club en sera avisé et devra prendre ses responsabilités.

**6 : Perspectives électorales** Bernard Barascud évoque les prochaines perspectives électorales programmées lors des assemblées générales du Comité Départemental du samedi 5 septembre à 9 h 30 au bowling du Rouergue à Onet le Château et du 26 septembre pour la Ligue Occitanie. Appel à candidatures est lancé pour ces deux instances.

Pour ce qui concerne le Comité Départemental Bernard Barascud conduira une liste plurinomiale dont il espère qu'elle inclura un représentant de chaque club affilié du département. Il demande aux membres actuels du Comité de se positionner. Il souhaite l'élaboration en commun d'un projet de développement pour cette prochaine mandature.

**7 : Aide à la formation** Bernard Barascud propose une participation du CD au financement de la formation d'animateur fédéral suivie par Jean-Marc Pillone du club de Lioujas. Gilbert Douls ne prend pas part au vote. Sur les deux propositions de montant de participation de 50% ou de 60% du coût pédagogique de 270 € (hors frais de transport ou hébergement), l'option de 60% est retenue par cinq voix sur six votants. Ce pourcentage sera appliqué pour les prochaines aides aux formations.

**8 : Championnats de France Minimes et Juniors** L'annulation de ces championnats dont le CD avait obtenu l'organisation n'annule pas les frais qui avaient dû être engagés. L'essentiel de ces frais (réalisation d'une plaquette, frais de stages pour les intervenants étudiants, fournitures diverses, site Internet dédié, création d'un logo), d'un montant de 1779,48 € serviront pour l'organisation de la prochaine édition qui nous est promise. Il serait possible

de solliciter le versement de la subvention promise (4000€) du Conseil Régional d'Occitanie ou le montant des factures acquittées dans la mesure des 50% des frais engagés réglés. Ce qui n'est pas le cas.

**9 : Dossiers Agence Nationale du Sport** Bernard Barascud a sollicité une subvention pour le Comité et s'est aussi investi pour aider les clubs demandeurs à surmonter les difficultés administratives liées à ces dossiers. Il a aussi participé à la commission de validation régionale et s'est battu farouchement pour défendre les projets de développement proposés par les petites structures face aux impressionnants programmes soutenus par les plus grands clubs. 9/13 dossiers CD et 28/199 dossiers clubs ont été instruits au niveau de la Ligue. Il espère l'obtention d'une dotation de 4500 € pour le CD et de 1000 € pour quatre des six dossiers émanant de clubs aveyronnais. Les deux non retenus seront soutenus par le CD pour concrétiser leurs projets. Il recommande aux clubs bénéficiaires de rédiger des comptes-rendus des actions réalisées et de conserver des justificatifs de dépenses pour soutenir d'éventuelles nouvelles sollicitations ANS en 2021.

**10 : Avenir du GEPSA** La réunion du Comité Départemental se déroulant dans le prolongement de deux réunions du GEPSA, en présence de Mme Delphine Vandevoorde, animatrice de « L'autre entreprise » en charge de projets de sécurisation des Groupements d'Employeurs, un compte-rendu de ces débats antérieurs est faite à l'intention de ceux qui n'y avaient pas assisté. Pour pérenniser cet emploi il est envisagé de susciter un ancrage sur le grand Rodez pour les clubs existants à sa périphérie, d'inciter les clubs non adhérents au GE (Marcillac, Sébazac et Villefranche de Rouergue ont annoncé un intérêt), de renouveler des offres de service auprès du milieu scolaire et de ses organismes dédiés aux sports et surtout d'optimiser les frais de déplacement de l'animatrice technique en couplant des interventions pour les clubs avec écoles ou IME et autre possible partenaire.

**11 : Préparation de l'Assemblée Générale** Les candidats à l'élection ou à la réélection doivent remplir la fiche de candidature (**ci jointe**) pour élaborer la liste plurinomiale qui sera proposée au vote des représentants des clubs. Le bilan financier doit aussi être préparé. Gilbert Douls présentera le bilan moral de la saison écoulée. Alexandra présentera le bilan d'activité et des bilans sportifs avec le président de la commission Laurent Gaudel.

#### **12 : Informations diverses**

- Bernard Barascud propose la réforme du Mérite Départemental, avec la création d'un seul grade. Cette résolution sera soumise au vote lors de la prochaine assemblée générale.
- Il est conseillé de consulter la rubrique Carte passerelle sur le site de la FFTT pour tenter, par l'inscription du club, d'organiser 3 séances d'initiation gratuites pour les jeunes écoliers (CM) avec l'appui de l'Usep ou de l'Ugsel. Lien via le site <https://www.cdping12.com/>
- Pour les communications avec les responsables du Comité Départemental, il est demandé de ne plus utiliser l'adresse mail [cdping12@gmail.com](mailto:cdping12@gmail.com)... et de ne plus consulter l'ancien site <https://cdping12.clubeo.com/> inactivé depuis longtemps.
- La Ligue Occitanie ne présentera à priori qu'une seule liste plurinomiale lors des prochaines élections alors que deux listes seront opposées pour les élections fédérales en

décembre 2020.

– un appel à l'aide de Gilles Lambert pour reconstruire le club de Réquista a été reçu. Les dirigeants du CD veulent y apporter toute leur attention et se mettent à sa disposition pour apporter toute information à la ré affiliation du club.

– Le président informe les membres du Comité de la proposition faite par le CD 15 du plan de formation suivant : Arbitre de club et AR le 18 octobre et JA1 le 15 novembre à Aurillac. (les conditions seront prochainement établies).

Clôture de la réunion : 22h 15

Le Secrétaire Général

Le Président du CD Ping 12